http://www.ujfp.org/spip.php?article6890

CONTRE LA RÉPRESSION, POUR LA LIBERTÉ DE MANIFESTER

- L'UJFP en action - Appels et manifestations -

Publication date: samedi 19 janvier 2019

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Manifestations empêchées, dispositifs policiers démesurés, provocations policières, humiliations, perquisitions, gardes à vue, comparutions immédiates, gazages et matraquages systématiques, évacuations violentes, tirs tendus de Flash-Ball et de grenades de désencerclement, nassages et interpellations, détentions préventives, plus de 1000 condamnations, des centaines de blesséEs, certainEs mutiléEs...

Depuis novembre, la criminalisation et la répression des gilets jaunes, des lycéenNEs, des habitantEs des quartiers populaires, des sans-papiers et réfugiéEs, des étudiantEs, des sans logis, des syndicalistes, des militantEs ... et du mouvement social en général s'accentuent.

De plus, le gouvernement annonce pour début février l'adoption d'une nouvelle loi liberticide : création d'un fichier de manifestants, interdiction individualisée de manifester et assignation à résidence, fouilles et palpations à l'entrée des manifestations, pénalisation des personnes qui participent à une manifestation non déclarée...)

Pour exiger :

- le retrait du projet de loi « répression » de Macron-Philippe-Retailleau contre le droit de manifester ;
- l'abandon des poursuites à l'encontre des victimes de la répression policière et leur indemnisation ;
- l'interdiction des armes mutilantes dites « intermédiaires » (flash-balls, grenades de désencerclement...) ;
- l'arrêt et la fin de l'impunité des violences policières :

- **Mardi 22 janvier, meeting de rue** de 18h à 20h, Place Edouard Hériot - M° Assemblée Nationale.
- **Mardi 29 janvier, manifestation vers l'Assemblée**, RV à 18h Fontaine St Michel - M° St Michel

Premiers signataires : Amelior, ASSO-Solidaires, ATTAC, ATMF, Campagne BDS France, CNT-FTE, Collectif des Universitaires contre les violences policières, Comité Adama, CRLDHT, CVDT, DAL, Droits devant !, Emancipation Tendance Intersyndicale, Femmes Plurielles, Fondation Copernic, FTCR, Identité plurielle, LDH Paris 18, UJFP, UTAC, Sud PTT,SNJ...

Ainsi que : Alternative Libertaire, Ecolo, Ensemble !, Gauche Démocratique et Sociale, Coopérative Ecologie Sociale, Décroissance IDF, NPA, Parti de Gauche, POID...

Copyright © UJFP

POUR LA LIBERTÉ DE MANIFESTER & CONTRE LA RÉPRESSION

Manifestations empêchées, dispositifs policiers démesurés, provocations policières, humiliations, perquisitions, gardes à vue, comparutions immédiates, gazages et matraquages systématiques, évacuations violentes, tirs tendus de Flash-Ball et de grenades de désencerclement, nassages et interpellations, détentions préventives, plus de 1000 condamnations, des centaines de blesséEs, certainEs mutiléEs...

Depuis novembre, la criminalisation et la répression des gilets jaunes, des lycéenNEs, des habitantEs des quartiers populaires, des sans-papiers et réfugiéEs, des étudiantEs, des sans logis, des syndicalistes, des militantEs ... et du mouvement social en général s'accentuent.

De plus, le gouvernement annonce pour début février l'adoption d'une nouvelle loi liberticide : création d'un fichier de manifestants, interdiction individualisée de manifester et assignation à résidence, fouilles et palpations à l'entrée des manifestations, pénalisation des personnes qui participent à une manifestation non déclarée...)

Pour exiger :
- le retrait du projet de loi « Répression » de Macron-Philippe-Retailleau contre le droit de manifester
- l'abandon des poursuites à l'encontre des victimes de la répression policière et leur indemnisation
- l'interdiction des armes mutilantes dites « intermédiaires » (flash-balls, grenades de désencerclement...)
- l'arrêt des violences policières et la fin de l'impunité

Pour l'examen du projet de loi à l'Assemblée

Meeting de rue mardi 22 janvier de 18h à 20h

Place Edouard Hériot – M° Assemblée Nationale

Mardi 29 janvier, Manifestation vers l'Assemblée

RV à 18h Fontaine St Michel – M° St Michel

Premiers signataires : Amelior, ASSO-Solidaires, ATTAC, ATMF, Campagne BDS France, CNT-FTE, Collectif des Universitaires contre les violences policières, Comité Adama, CRLDHT, DAL, Droits devant !, Emancipation Tendance Intersyndicale, Femmes Plurielles, Fondation Copernic, FTCR, LDH Paris 18, UJFP, UTAC, SNJ...
Ainsi que : Alternative Libertaire, Ensemble!, Gauche Démocratique et Sociale, Coopérative Ecologie Sociale, Décroissance IDF, NPA, Parti de Gauche, POID...

Copyright © UJFP

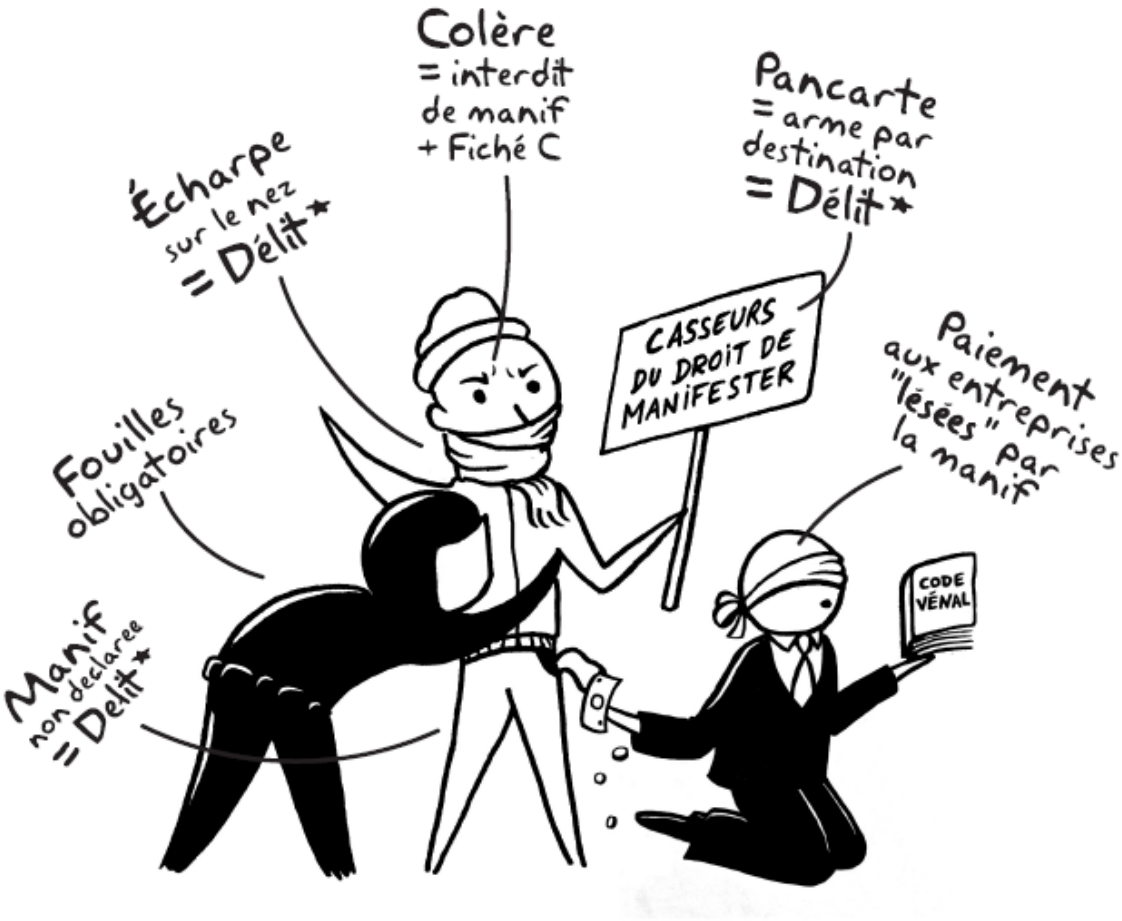

Loi anti-Manif, dite "anti-casseurs"
en discussion à l'Assemblée dès le 22 janvier

art. 1 - Tu seras fouilléE au corps avant d'entrer dans une manif (sacs et poussettes aussi...) et condamné à 3 mois de prison et 3750€ si tu feintes le contrôle
art. 2 - Tu seras interditE de manifester si toi ou tes potes sont trop en colère au goût du préfet, tu seras enfermé pendant la manif, et vous serez Fichés C
art. 4 - Si tu mets une écharpe sur ton nez : 1 an de prison et 45000€ d'amende max
art. 5 - Si t'as sur toi des lunettes de piscine, une pancarte, un coupe-ongle « ou tout autre objet susceptible de constituer une arme par destination» en manif : tu risqueras 3 ans de prison et 50000€ d'amende
art. 7 - T'étais dans la manif et t'as eu une condamnation ? L'Etat prendra tes sous pour le manque à gagner de Vinci ou les dégats divers...
Bonus : Tu risqueras une condamnation rien que pour avoir été à une manif non déclarée

---

Évènements facebook à partager :

- Pour le 22 janvier : https://www.facebook.com/events/1907841056010732/
- Pour le 29 janvier : https://www.facebook.com/events/280594359274146/

Copyright © UJFP